

MOTION DU 8 JANVIER 2020  
DES PERSONNELS DE SCOLARITE UFR LPMASC  
DES PERSONNELS DE SCOLARITE UFR PSYCHOLOGIE

Les responsables administratives des départements et gestionnaires de scolarité de l'UFR LPMASC, ainsi que les responsables administratives du pôle Licence et du pôle Master et les gestionnaires de scolarité de l'UFR de PSYCHOLOGIE, souhaitent vous alerter sur leurs conditions de travail actuelles.

Il ne s'agit pas là, pour nous, de nous exprimer sur le mouvement social actuel, ce qui à titre personnel ou syndical nous est possible de faire dans d'autres lieux ou à d'autres moments, mais bien d'être factuel par rapport à la situation dans laquelle nous nous trouvons professionnellement.

La banalisation de la dernière semaine de décembre, le report des examens du jeudi 9 janvier et le problème de transport du mardi 7 janvier 2020 ont engendré un nombre considérable d'heures d'examens non effectués et à réorganiser.

Nous sommes des personnels de terrain soucieux du service public et donc premiers interlocuteurs des étudiants et enseignants. Nous ne sommes plus en capacité d'absorber les sollicitations, les angoisses, les colères et le stress des usagers et des enseignants.

A ce jour aucune directive claire et précise ne nous permet de répondre à toutes les interrogations auxquelles nous faisons face.

Il nous est demandé depuis quelques années de palier ces bouleversements de calendriers de scolarité dans un système complètement désorganisé.

La direction de l'UT2J a-t-elle conscience de la confusion dans laquelle les personnels de scolarité se trouvent contraints d'évoluer depuis des années ?

Nous attendons de la direction de l'UT2J des consignes claires et non fluctuantes avant de réorganiser ces examens pour mener à bien notre mission.

Nous souhaitons maintenant manifester notre ras le bol.